

28 juillet 2025

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations de base plus mondiales MFS Sun Life - série FNB que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire, Gestion d'actifs PMSL inc., au 1 877 344-1434 ou à info@placementsmondiauxsunlife.com, ou visitez le site www.placementsmondiauxsunlife.com. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	(série FNB) 28 juillet 2025	Gestionnaire du fonds :	Gestion d'actifs PMSL inc.
Valeur totale du fonds au 10 juin 2025 :	62,3 millions de dollars	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs PMSL inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	s.o. - nouvelle série	Sous-conseiller(s) :	MFS Gestion de placements Canada limitée; MFS Institutional Advisors, Inc.
		Distributions :	Revenu : mensuellement, le dernier jour ouvrable ou jour de négociation, ou vers cette date. Gains en capital : annuellement, en décembre.

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 10 juin 2025)

Symbole boursier :	SLGC	Volume quotidien moyen :	s.o. - nouvelle série
Bourse :	TSX	Nombre de jours de négociation :	s.o. - nouvelle série
Monnaie :	Canadienne		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 10 juin 2025)

Cours du marché :	s.o. - nouvelle série	Écart acheteur-vendeur moyen :	s.o. - nouvelle série
Valeur liquidative :	s.o. - nouvelle série		

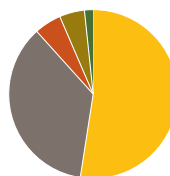
Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a pour objectif de placement de chercher à procurer un rendement global en investissant dans des titres de créance de première qualité et de qualité inférieure d'émetteurs de partout dans le monde. Le fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres de créance libellés en devises et peut investir jusqu'à 20 % de son actif dans des titres de créance de qualité inférieure.

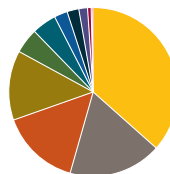
Les graphiques ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds au 10 juin 2025. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 10 juin 2025)

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,9 %
2. Obligations du Trésor de la Corée, 1,88 %, 10 juin 2029	2,3 %
3. Fannie Mae Pool, 3,00 %, 1 ^{er} sept. 2052	2,3 %
4. Obligation du gouvernement chinois, 1,43 %, 25 janv. 2030	2,3 %
5. Obligation du gouvernement chinois, 2,88 %, 25 févr. 2033	2,1 %
6. Obligations d'État japonaises à vingt ans, 0,30 %, 20 déc. 2039	1,9 %
7. Obligations d'État canadiennes, 2,00 %, 1 ^{er} juin 2032	1,6 %
8. Obligations du Trésor de la Corée, 1,38 %, 10 juin 2030	1,6 %
9. Obligations du Trésor des États-Unis, 2,75 %, 15 août 2032	1,5 %
10. Buoni Poliennali Del Tesoro d'Italie, 1,45 %, 1 ^{er} mars 2036	1,5 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,0 %
Nombre total de placements	377

Répartition des placements (au 10 juin 2025)

Répartition de l'actif

53,5 %	Titres à revenu fixe internationaux
36,6 %	Titres à revenu fixe américains
5,3 %	Titres à revenu fixe canadiens
4,9 %	Trésorerie et équivalents de trésorerie
1,7 %	Produits dérivés - position acheteur
-0,6 %	Produits dérivés - position vendeur
-1,4 %	Autres actifs moins les passifs


Répartition sectorielle

37,3 %	Obligations de gouvernements étrangers
18,2 %	Obligations de sociétés américaines
15,5 %	Obligations de sociétés internationales
13,6 %	Titres adossés à des créances hypothécaires américaines
4,9 %	Trésorerie et équivalents de trésorerie
4,8 %	Obligations du gouvernement américain
2,6 %	Obligations du gouvernement fédéral canadien
2,3 %	Obligations de sociétés canadiennes
1,7 %	Produits dérivés - position acheteur
0,7 %	Titres adossés à des créances hypothécaires internationales
0,2 %	Titres adossés à des créances hypothécaires canadiennes
0,2 %	Obligations des gouvernements provinciaux canadiens
-0,6 %	Produits dérivés - position vendeur
-1,4 %	Autres actifs moins les passifs

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion d'actifs PMSL inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

faible	faible à moyen	moyen	moyen à élevé	élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des titres de série FNB du fonds, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des titres de série FNB du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section vous indique le meilleur et le pire rendement des titres de série FNB du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des titres de série FNB du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Négociation des parts de FNB

Les fonds négociés en bourse (FNB), y compris les séries négociées en bourse, détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement du prix

Les parts de FNB ont 2 types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de 2 manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- Cherchent une exposition à un portefeuille de titres de créance.
- Cherchent à obtenir une plus-value du capital et un revenu.
- Peuvent tolérer un risque de placement faible.
- Investissent à moyen ou à long terme.

N'investissez pas dans ce fonds à moins d'être prêt à accepter la perte potentielle d'une partie de votre placement ou si vous avez un horizon de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non les parts du fonds dans un régime enregistré comme un régime enregistré d'épargne-retraite (« REER ») ou un compte d'épargne libre d'impôt (« CELI »).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un régime non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles vous soient versées en espèces ou qu'elles soient réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série FNB du fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Commission de courtage

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des titres de série FNB du fonds. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des fonds sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du fonds comprennent les frais de gestion, les frais d'administration, les coûts du fonds et les frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série représentent 0,43 % de la valeur de la série et les frais d'administration annuels de la série représentent 0,10 % de sa valeur. Puisque cette série est nouvelle, les coûts du fonds et les frais d'opérations ne sont pas encore connus.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres de série FNB du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Aucune commission de suivi n'est payée à l'égard de cette série.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers présentent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec le gestionnaire, Gestion d'actifs PMSL inc., ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

Gestion d'actifs PMSL inc.
1, rue York, bureau 3300
Toronto (Ontario) M5J 0B6

Numéro sans frais : 1 877 344-1434
Courriel : info@placementsmondiauxsunlife.com
Site Web : www.placementsmondiauxsunlife.com